

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Geneviève Ross, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Richelieu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 29 avril 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Richelieu

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Richelieu (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avions fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 29 avril 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	8 648 416	8 799 586	8 359 915
Compensations tenant lieu de taxes	2	89 450	80 470	88 219
Quotes-parts	3	204 702	188 940	147 235
Transferts	4	669 734	948 152	962 487
Services rendus	5	162 303	273 009	227 297
Imposition de droits	6	425 500	928 480	574 994
Amendes et pénalités	7	182 496	102 039	169 172
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	169 350	469 723	467 376
Autres revenus	10	14 803	336 253	25 162
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	10 566 754	12 126 652	11 021 857
Charges				
Administration générale	14	2 327 937	2 081 294	2 075 640
Sécurité publique	15	2 660 810	2 583 630	2 406 742
Transport	16	2 458 174	2 407 851	2 210 992
Hygiène du milieu	17	2 209 886	2 208 357	2 106 650
Santé et bien-être	18	62 767	61 376	58 989
Aménagement, urbanisme et développement	19	296 202	230 005	214 886
Loisirs et culture	20	1 201 767	1 227 340	1 166 731
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	360 452	362 808	261 886
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	11 577 995	11 162 661	10 502 516
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(1 011 241)	963 991	519 341
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		32 419 709	31 900 368
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		32 419 709	31 900 368
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		33 383 700	32 419 709

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 737 914	6 685 728
Débiteurs (note 5)	2	6 195 232	6 538 894
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	26 044	24 391
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	13 959 190	13 249 013
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	565 001	1
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 114 524	995 207
Revenus reportés (note 11)	12	2 386 405	2 207 842
Dette à long terme (note 12)	13	10 485 260	11 204 755
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	98 033	99 790
Autres passifs (note 14)	15		
	16	14 649 223	14 507 595
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(690 033)	(1 258 582)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 303 934	32 481 068
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 676 998	1 064 079
Stocks de fournitures	20	12 603	12 066
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	80 198	121 078
	23	34 073 733	33 678 291
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	33 383 700	32 419 709
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	33 383 700	32 419 709
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	33 383 700	32 419 709

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(1 011 241)	963 991	519 341
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (85 027)(1 361 159)(3 192 066)
Produit de cession	3	431	8 949	2 612
Amortissement	4	1 490 861	1 534 284	1 356 848
(Gain) perte sur cession	5	(431)	(4 940)	(2 002)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	1 405 834	177 134	(1 834 608)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(612 919)	(1 064 079)
Variation des stocks de fournitures	10		(537)	(3 438)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		40 880	(38 354)
	13		(572 576)	(1 105 871)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	394 593	568 549	(2 421 138)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(1 258 582)	1 162 556
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(1 258 582)	1 162 556
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(690 033)	(1 258 582)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	963 991	519 341
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 534 284	1 356 848
Autres			
▪ Perte de valeur placement	3.1	12 466	686
▪ Gain sur cession et ajustement	3.2	(4 939)	(2 002)
	4	2 505 802	1 874 873
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	343 662	1 260 356
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	409 738	(49 381)
Revenus reportés	8	178 563	121 956
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(1 757)	(21 051)
Propriétés destinées à la revente	10	(612 919)	(1 064 079)
Stocks de fournitures	11	(537)	(3 438)
Autres actifs non financiers	12	40 880	(38 354)
	13	2 863 432	2 080 882
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (1 651 580)(3 200 269)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	8 949	2 612
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(1 642 631)	(3 197 657)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (14 120)(9 086)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	(14 120)	(9 086)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	333 120	3 027 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (1 075 584)(1 640 140)
Variation nette des emprunts temporaires	26	565 000	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	22 969	(4 273)
Autres			
▪	28.1		
	29	(154 495)	1 382 587
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	1 052 186	256 726
Solde déjà établi	31	6 685 728	6 429 002
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	6 685 728	6 429 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	7 737 914	6 685 728

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Richelieu (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivant dans les proportions indiquées :

Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly - Marieville - Richelieu (SECT'Eau) : 11,2 % (10,2 % en 2023)

Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent (Régie) : 2,618 % (2,634 % en 2023)

B) Comptabilité d'exercice*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

D) Passifs

S/O

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
INFRASTRUCTURES	15 à 40 ans
BÂTIMENTS	30 à 40 ans
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	5 à 15 ans
VÉHICULES	3 à 20 ans
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	5 à 10 ans
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT DIVERS	3 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées (Ville, Régie et SECT'Eau)

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créanciers et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la SECT'Eau sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (Régie)

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c.15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	7 737 914	6 685 728
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
	▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	7 737 914	6 685 728
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	7 737 914	6 685 728
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	4 845 313	4 595 452
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	140 220	868 600

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières relatives au transport en commun et à la tenue d'élections municipales, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux revenus reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 324 119 \$ (230 897 \$ en 2023).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 469 723 \$ (467 376 \$ en 2023).

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	576 410	449 323
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 104 085	5 276 022
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	62 270	491 775
Organismes municipaux	13	15 213	62 521
Autres			
▪ Intérêts	14.1	23 956	30 849
▪ Mutations et divers	14.2	413 298	228 404
	15	6 195 232	6 538 894
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 571 700	4 842 400
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 571 700	4 842 400
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		18 565
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	2 463 161	2 617 514
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 349 163	2 475 112
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	32 683	34 800
Autres ministères/organismes	26	259 078	148 596
	27	5 104 085	5 276 022

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette portent intérêts au taux moyen de 2,85 % (2,77 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2044.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 98 682 \$, portent intérêt au taux moyen de 3,01 % (3,14 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2036.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	26 044
Autres placements	34	24 391
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	26 044
		24 391
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note

Le placement à titre d'investissement est constitué de la participation dans le fonds de garantie de la franchise collective de l'UMQ en responsabilité civile et en biens.

8. Autres actifs financiers

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 107 000 \$ portant intérêt taux préférentiel plus 0,25 % (5,7 %; 7,45 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations d'investissement de la Ville.

La Régie bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement.

La SECT'eau bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % (5,7 %; 7,45 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de l'organisme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	547 880	423 868
Salaires et avantages sociaux	44	405 185	303 269
Dépôts et retenues de garantie	45	32 259	108 674
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	47.1	1 582	1 674
▪ Gouvernement du Canada	47.2	793	839
▪ Organismes municipaux	47.3	94 747	122 349
▪ Intérêts courus	47.4	32 078	34 534
	48	1 114 524	995 207

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 0 \$ (290 421 \$ au 31 décembre 2023) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres	54.1		
▪ Autres	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	456 348	401 936
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	65 000	
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Don - Villa Belle Rivière	62.1	1 800 000	1 800 000
▪ Autres	62.2	65 057	5 906
	63	2 386 405	2 207 842

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,25	2025	2029	64	10 531 720	11 274 184
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	10 531 720	11 274 184
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(46 460)	(69 429)
					72	10 485 260	11 204 755

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		5 777 300			5 777 300
2026	74		293 688			293 688
2027	75		1 681 788			1 681 788
2028	76		2 595 012			2 595 012
2029	77		183 932			183 932
2030 et plus	78					
	79		10 531 720			10 531 720
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		10 531 720			10 531 720

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(98 033)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(99 790)
	84	(98 033)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	126 477
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	118 064
Régimes de retraite des élus municipaux	89	184
	90	244 725
		213 318

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
▪	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	6 989 486	72 563		7 062 049
Eaux usées	102	20 258 430	140 780		20 399 210
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	8 658 555	347 238		9 005 793
Autres					
▪ Autres	104.1	3 480 454	699 018		4 179 472
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	8 609 000			8 609 000
Améliorations locatives	107	36 760	26		36 786
Véhicules	108	2 472 226	267 021	22 430	2 716 817
Ameublement et équipement de bureau	109	461 206	12 474		473 680
Machinerie, outillage et équipement divers	110	1 352 396	175 429	397	1 527 428
Terrains	111	320 265			320 265
Autres	112				
	113	52 638 778	1 714 549	22 827	54 330 500
Immobilisations en cours	114	360 979	(353 390)		7 589
	115	52 999 757	1 361 159	22 827	54 338 089
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	1 900 609	174 632		2 075 241
Eaux usées	117	8 307 620	469 395		8 777 015
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	2 661 678	300 584		2 962 262
Autres					
▪ Autres	119.1	2 133 292	125 023		2 258 315
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	2 729 098	205 276		2 934 374
Améliorations locatives	122	32 842	579		33 421
Véhicules	123	1 321 978	197 860	18 421	1 501 417
Ameublement et équipement de bureau	124	397 005	14 572		411 577
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 034 567	46 363	397	1 080 533
Autres	126				
	127	20 518 689	1 534 284	18 818	22 034 155
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	32 481 068			32 303 934
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	1 676 998	1 064 079
	135	1 676 998	1 064 079
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	1 676 998	1 064 079

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	143.1	78 940	91 782
Autres			
▪ Autres	144.1	1 258	29 296
	145	80 198	121 078

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après des contrats de déneigement, de service d'évaluation et de services animaliers échéant en 2028, à verser une somme de 244 081 \$.

En vertu de divers contrats, la Régie s'est engagée pour les prochains exercices pour une somme de 1 183 770 \$. Pour pourvoir à ces obligations, la Régie devra prévoir pour les prochains exercices financiers les sommes suivantes :

- Location de système de radio communication: 394 590 \$ en 2025, 394 590 \$ en 2026 et 394 590 \$ en 2027;

La Ville s'est engagée, d'après une promesse d'achat, à acquérir un terrain et un bâtiment en contrepartie d'un montant de 3 300 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 868 813 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 107 673 \$ en 2025, de 100 787\$ en 2026, de 93 707 \$ en 2027, de 86 427 \$ en 2028 et de 78 941 \$ en 2029.

De plus, la Ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés pour lesquels la Ville n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 15 627 \$ sur une période de 12 ans. L'échéancier de ces subventions est de 2 727 \$ en 2025, de 2 040 \$ en 2026, de 1 882 \$ en 2027, de 1 721 \$ en 2028 et de 1 554 \$ en 2029.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Rouville. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 472 658 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 89 824 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2024, la portion des dettes à long terme attribuable à la Ville s'élève à 236 000 \$ et 630 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ses employés pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2024 et 2023. Toutefois, les actifs financiers en souffrance totalisent 897 655 \$ (522 082 \$ au 31 décembre 2023) et ont tous une échéance inférieure à un an.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % aux 31 décembre 2024 et 2023 n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 an à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>
Créditeurs et charges à payer	1 114 524 \$		
Emprunts temporaires	565 001 \$		
Dette à long terme - capital	5 777 300 \$	1 975 476 \$	2 778 944 \$
Dette à long terme - intérêts	<u>288 593 \$</u>	<u>428 224 \$</u>	<u>137 117 \$</u>
Total	7 745 418 \$	2 403 700 \$	2 916 061 \$

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

La Régie possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 5 600 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	8 359 915	8 648 416	8 799 586			8 799 586
Compensations tenant lieu de taxes	2	88 219	89 450	80 470			80 470
Quotes-parts	3					1 586 702	188 940
Transferts	4	520 025	669 734	754 904		20 251	775 155
Services rendus	5	150 768	91 500	211 655		61 354	273 009
Imposition de droits	6	574 994	425 500	928 480			928 480
Amendes et pénalités	7	20 160	8 000	8 529		93 510	102 039
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	440 724	155 000	440 956		28 767	469 723
Autres revenus	10			8 910		6 676	15 586
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	10 154 805	10 087 600	11 233 490		1 797 260	11 632 988
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	442 462		172 997			172 997
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17			281 063			281 063
Autres	18			39 604			39 604
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	442 462		493 664			493 664
	22	10 597 267	10 087 600	11 727 154		1 797 260	12 126 652
Charges							
Administration générale	23	2 024 607	2 239 937	2 035 878	45 416		2 081 294
Sécurité publique	24	1 842 075	2 036 274	2 013 198	205 127	1 570 920	2 583 630
Transport	25	1 859 014	2 045 474	1 931 940	475 911		2 407 851
Hygiène du milieu	26	1 509 313	1 647 074	1 563 021	597 704	239 779	2 208 357
Santé et bien-être	27	58 989	62 767	61 376			61 376
Aménagement, urbanisme et développement	28	214 886	296 202	230 005			230 005
Loisirs et culture	29	1 021 084	1 020 367	1 078 374	148 966		1 227 340
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	249 099	349 985	347 055		15 753	362 808
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 300 955	1 448 500	1 473 124	(1 473 124)		
	34	10 080 022	11 146 580	10 733 971		1 826 452	11 162 661
Excédent (déficit) lié aux activités	35	517 245	(1 058 980)	993 183		(29 192)	963 991

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	517 245	(1 058 980)	993 183	963 991
Moins : revenus d'investissement	2	(442 462)	()	(493 664)	(493 664)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	74 783	(1 058 980)	499 519	470 327
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 300 955	1 448 500	1 473 124	1 534 284
Produit de cession	5			2 100	8 949
(Gain) perte sur cession	6			(2 100)	(4 940)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 300 955	1 448 500	1 473 124	1 538 293
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	686		12 466	12 466
	15	686		12 466	12 466
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17	(499 300)	(464 300)	(464 300)	(471 764)
	18	(499 300)	(464 300)	(464 300)	(471 764)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(9 086)	(14 120)	(14 120)	(37 614)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	364 873		14 350	14 350
Excédent de fonctionnement affecté	21	146 205	254 000	334 583	335 783
Réserves financières et fonds réservés	22	(48 425)	(165 100)	(155 544)	(191 591)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			44 746	44 746
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	453 567	74 780	164 919	165 674
	26	1 255 908	1 058 980	1 186 209	1 244 669
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 330 691		1 685 728	1 714 996

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	442 462	493 664		493 664
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 ()	38 620)	(38 620)
Sécurité publique	3 (83 383)	165 184)	72 530)	237 714)
Transport	4 (1 247 618)	555 135))	555 135)
Hygiène du milieu	5 (1 445 188)	134 823)	23 357)	158 180)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 ())))
Loisirs et culture	8 (348 384)	371 510))	371 510)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (3 124 573)	1 265 272)	95 887)	1 361 159)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (1 064 079)	612 918))	612 918)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (9 086)	14 120))	14 120)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 043 400			
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	9 086	14 120	23 494	37 614
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	4 431	122 491	4 780	127 271
Réserves financières et fonds réservés	18	664 171	170 110	67 613	237 723
	19	677 688	306 721	95 887	402 608
	20	(1 476 650)	(1 585 589)		(1 585 589)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 034 188)	(1 091 925)		(1 091 925)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 288 531	7 292 001	445 913	7 737 914
Débiteurs (note 5)	2	6 437 274	6 180 183	64 757	6 195 232
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	24 391	26 044		26 044
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	12 750 196	13 498 228	510 670	13 959 190
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	1	565 001		565 001
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	843 588	930 668	233 564	1 114 524
Revenus reportés (note 11)	12	2 201 936	2 378 943	7 462	2 386 405
Dettes à long terme (note 12)	13	11 057 575	10 345 040	140 220	10 485 260
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			98 033	98 033
Autres passifs (note 14)	15				
	16	14 103 100	14 219 652	479 279	14 649 223
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 352 904)	(721 424)	31 391	(690 033)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 040 695	31 832 843	471 091	32 303 934
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 064 079	1 676 998		1 676 998
Stocks de fournitures	20			12 603	12 603
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	107 921	64 560	15 638	80 198
	23	33 212 695	33 574 401	499 332	34 073 733
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	3 896 809	5 030 756	114 753	5 145 509
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 266 608	1 361 318	121 819	1 483 137
Réserves financières et fonds réservés	26	960 584	946 019	29 752	975 771
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	66 472	66 472
Financement des investissements en cours	28	(1 109 275)	(2 201 201)		(2 201 201)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	26 845 065	27 716 085	330 871	28 046 956
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	31 859 791	32 852 977	530 723	33 383 700
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 826 430	2 615 816	3 750 884	3 459 422
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	595 158	514 705	799 271	745 035
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	2 956 120	2 864 270	3 186 084	3 150 517
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	233 486	230 627	234 602	144 637
D'autres organismes municipaux	10	3 999	3 942	3 942	3 912
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	112 500	112 486	112 486	104 688
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			11 778	8 649
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 616 287	2 627 702	1 229 940	1 193 312
Transferts	15				
Autres	16	228 000	219 901	219 901	239 843
Autres					
Transferts	17			8 091	7 479
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	1 448 500	1 473 124	1 534 284	1 356 848
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Dons, subventions et divers	21.1	126 100	71 398	71 398	88 174
	22	11 146 580	10 733 971	11 162 661	10 502 516

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 145 509	4 025 349
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 483 137	1 394 407
Réserves financières et fonds réservés	3	975 771	993 200
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(66 472)	(21 726)
Financement des investissements en cours	5	(2 201 201)	(1 109 275)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	28 046 956	27 137 754
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	33 383 700	32 419 709
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	5 030 756	3 896 809
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	114 753	128 540
	11	5 145 509	4 025 349
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Divers projets	12.1	1 361 318	1 266 608
	13	1 361 318	1 266 608
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ SECT'Eau	14.1	116 232	122 212
▪ Régie	14.2	5 587	5 587
	15	121 819	127 799
	16	1 483 137	1 394 407

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve pour le transport	17.1	440 850
	18	440 850
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	405 088
Organismes contrôlés et partenariats	22	29 752
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	81
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	100 000
Autres		
▪	30.1	
	31	534 921
	32	975 771
		552 350
		993 200

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (8 180)	(9 873)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 (10 045)	(11 853)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()	()
	39 (18 225)	(21 726)
Assainissement des sites contaminés	40 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43.1 ()	()
▪	44 ()	(21 726)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres	49.1 ()	()
▪	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()	()
Autres	55.1 (48 247)	()
▪ Autres	56 (48 247)	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres	61.1	
▪	62	
	63 (66 472)	(21 726)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64	180 992
Investissements à financer	65 (2 201 201)(1 290 267)
	66 (2 201 201)	(1 109 275)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	32 303 934
Propriétés destinées à la revente	68	1 676 998
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	26 044
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	24 391
	72	34 006 976
	73	33 569 538
Ajustements aux éléments d'actif	74	34 006 976
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (10 485 260)(11 204 755)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (46 460)(69 429)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	4 571 700
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	4 842 400
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (5 960 020)(6 431 784)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (5 960 020)(6 431 784)
	83	28 046 956
		27 137 754

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Régie offre des régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent. Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de $\frac{1}{3}$ % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0.5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSMD, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSMD, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (99 790)	(120 841)
Charge de l'exercice	4 (126 477)	(100 580)
Cotisations versées par l'employeur	5 128 234	121 631
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (98 033)	(99 790)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 4 930 258	4 637 174
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (5 003 587)	(4 741 843)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (73 329)	(104 669)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (24 704)	4 879
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (98 033)	(99 790)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (98 033)	(99 790)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 4 930 258	4 637 174
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (5 003 587)	(4 741 843)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (73 329)	(104 669)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 213 669	181 585
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 213 669	181 585
Cotisations salariales des employés	21 (109 264)(91 897)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23 104 405	89 688
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 7 032	2 282
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Autres	29.1 3 301	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 114 738	91 970
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 283 786	262 117
Rendement espéré des actifs	32 (272 047)(253 507)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 11 739	8 610
Charge de l'exercice	34 126 477	100 580
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 269 335	189 208
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (272 047)(253 507)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (2 712)	(64 299)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 25 265	10 237
Prestations versées au cours de l'exercice	39 213 746	193 217
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 5 166 144	4 588 843
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 93 505	84 321
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 142 036	70 688
DMERCA du nouveau volet	45 16	16
DMERCA de l'ancien volet	46 11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 34	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,95 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,85 %	5,71 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements
S/O

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
S/O			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		2
Description des régimes et autres renseignements			
La Ville offre à ses employés un régime de retraite sous forme de REER collectif. L'employé cotise 4 % ou plus de son salaire régulier et l'employeur cotise 8 % du salaire régulier de l'employé.			
La SECT'Eau offre à ses employés un régime de retraite sous forme de REER collectif où l'employeur et l'employé cotisent chacun 8 % ou 9 % du salaire régulier de l'employé.			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	118 064	112 524
Autres régimes	115		
	116	118 064	112 524

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	15	13

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	54	64
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	184	214
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	184	214

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	5 896 128	5 981 393	5 981 393
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	299 254	300 799	236 928
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	6 195 382	6 282 192	5 965 592
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	404 400	423 413	443 056
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	504 600	529 203	424 642
Matières résiduelles	15	652 785	688 163	661 292
Autres				
▪ Sécurité publique	16.1	623 200	632 332	577 113
▪ Entretien cours d'eau	16.2	20 000		
▪ Vidange installation septique	16.3	32 078	30 609	30 477
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	215 971	213 674	257 743
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 453 034	2 517 394	2 517 394
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 453 034	2 517 394	2 517 394
	27	8 648 416	8 799 586	8 359 915

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	38 000	44 339	37 435
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	51 000	35 749	50 342
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34	450	382	442
	35	89 450	80 470	88 219
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	89 450	80 470	88 219

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	30 826	30 826	21 886
Sécurité publique				
Police	48		20 251	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	48 959	48 959	39 883
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	14 087	14 087	14 989
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	113 463	41 687	58 339
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66	16 383	16 383	17 402
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83		32 838	4 480
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	18 100	18 980	23 150
Autres	85	3 000	7 000	3 650
Réseau d'électricité	86			
	87	134 563	210 760	183 779

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	37 997	37 997	168 136
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105			106 190
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			168 136
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	135 000	135 000	
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	172 997	172 997	442 462

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	287 171	287 170	287 170
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138	248 000	256 974	256 974
	139	535 171	544 144	544 144
TOTAL DES TRANSFERTS	140	669 734	927 901	948 152
				88 114
				248 132
				336 246
				962 487

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi		141		
Évaluation		142		
Autres		143		
		144		
Sécurité publique				
Police		145		
Sécurité incendie				
Premiers répondants		146		
Autres		147		
Sécurité civile		148		
Autres		149		
		150		
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale		151		
Enlèvement de la neige		152		
Autres		153		
Transport collectif		154		
Autres		155		
		156		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		157		
Réseau de distribution de l'eau potable		158		
Traitement des eaux usées		159		
Réseaux d'égout		160		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés		161		
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport		162		
Tri et conditionnement		163		
Autres		164		
Autres		165		
Cours d'eau		166		
Protection de l'environnement		167		
Autres		168		
		169		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	18 000	20 890	23 665
	188	18 000	20 890	23 665
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	30 000	101 520	50 201
Sécurité civile	192			
Autres	193		58 846	74 176
	194	30 000	101 520	124 377
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196	2 500	4 358	4 291
Autres	197	7 500	27 937	12 338
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	10 000	32 295	16 629
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	3 000	6 070	7 443
	214	3 000	6 070	7 443

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	20 000	31 398	31 398
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	1 500	1 869	1 869
Autres	227	9 000	17 613	17 613
	228	30 500	50 880	50 880
Réseau d'électricité	229			
	230	91 500	211 655	273 009
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	91 500	211 655	273 009
				227 297

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	25 500	54 380	52 194
Droits de mutation immobilière	233	400 000	874 100	522 800
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	425 500	928 480	574 994
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	8 000	8 529	169 172
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	155 000	440 956	467 376
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		2 100	2 002
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		281 063	281 063
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			19 525
Redevances réglementaires	248			
Autres	249		46 414	3 635
	250		329 577	25 162
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	279 470	250 951		250 951	250 951	226 428
Greffe et application de la loi	2	277 860	117 184		117 184	117 184	149 194
Gestion financière et administrative	3	1 015 300	955 440		955 440	955 440	937 554
Évaluation	4	76 800	74 160		74 160	74 160	75 518
Gestion du personnel	5	77 507	41 448		41 448	41 448	76 734
Autres							
▪ Autres	6.1	513 000	596 695	45 416	642 111	642 111	610 212
	7	2 239 937	2 035 878	45 416	2 081 294	2 081 294	2 075 640
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 232 000	1 235 669		1 235 669	1 600 974	1 522 080
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	737 052	722 093	205 127	927 220	927 220	845 218
Sécurité civile	11	14 000	7 054		7 054	7 054	13 016
Autres	12	53 222	48 382		48 382	48 382	26 428
	13	2 036 274	2 013 198	205 127	2 218 325	2 583 630	2 406 742
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 477 855	1 442 510	454 239	1 896 749	1 896 749	1 624 060
Enlèvement de la neige	15	263 925	205 604	10 948	216 552	216 552	274 049
Éclairage des rues	16	35 800	28 636	9 538	38 174	38 174	33 986
Circulation et stationnement	17	50 000	37 296		37 296	37 296	68 444
Transport collectif							
Transport en commun	18	217 894	217 894	1 186	219 080	219 080	210 453
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	2 045 474	1 931 940	475 911	2 407 851	2 407 851	2 210 992

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	193 000	205 333	6 740	212 073	259 705	224 516
Réseau de distribution de l'eau potable	24	184 400	160 084	212 037	372 121	372 121	355 042
Traitement des eaux usées	25	254 500	222 001	65 642	287 643	287 643	324 173
Réseaux d'égout	26	250 100	262 703	310 872	573 575	573 575	495 668
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	79 287	74 010		74 010	74 010	79 091
Élimination	28	94 961	94 961	2 413	97 374	97 374	97 135
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	91 086	91 990		91 990	91 990	85 472
Tri et conditionnement	30	78 655	79 046		79 046	79 046	75 480
Matières organiques							
Collecte et transport	31	87 385	87 385		87 385	87 385	89 219
Traitement	32	134 391	134 391		134 391	134 391	128 380
Matériaux secs	33	3 000	528		528	528	2 168
Autres	34	8 000					7 747
Plan de gestion							
Autres	36	31 000	17 320		17 320	17 320	24 274
Cours d'eau	37	31 711	11 711		11 711	11 711	10 328
Protection de l'environnement							
Autres	39	125 598	121 558		121 558	121 558	107 957
	40	1 647 074	1 563 021	597 704	2 160 725	2 208 357	2 106 650
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	62 767	61 376		61 376	61 376	58 989
Autres	42						
Sécurité du revenu							
Autres	44						
	45	62 767	61 376		61 376	61 376	58 989

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	258 336	192 431		192 431	168 472
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50	37 866	37 574		37 574	46 414
Autres	51					
Autres	52					
	53	296 202	230 005		230 005	214 886
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	108 763	116 623		116 623	76 110
Patinoires intérieures et extérieures	55	33 813	40 633		40 633	32 268
Piscines, plages et ports de plaisance	56	163 253	195 950		195 950	208 248
Parcs et terrains de jeux	57	175 563	160 718	140 918	301 636	305 535
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	290 583	329 982	5 451	335 433	285 637
	61	771 975	843 906	146 369	990 275	907 798
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	175 725	167 661	2 597	170 258	167 997
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	72 667	66 807		66 807	90 936
	67	248 392	234 468	2 597	237 065	258 933
	68	1 020 367	1 078 374	148 966	1 227 340	1 166 731

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	323 486	320 648		320 648	324 119	230 897
Autres frais	71	26 499	26 407		26 407	26 911	22 340
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72					11 738	8 610
Autres	73					40	39
	74	349 985	347 055		347 055	362 808	261 886
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	1 448 500	1 473 124 (1 473 124)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	72 563	72 563	537 634
Usines de traitement de l'eau potable	2		7 589	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	140 780	140 780	907 554
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	347 238	347 238	1 022 399
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	299 419	299 419	
Autres infrastructures	11	38 620	38 620	348 384
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		26	2 744
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	201 468	267 021	346 178
Ameublement et équipement de bureau	18		12 474	4 495
Machinerie, outillage et équipement divers	19	165 184	175 429	22 678
Terrains	20			
Autres	21			
	22	1 265 272	1 361 159	3 192 066

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	72 563	72 563	537 634
Usines de traitement de l'eau potable	2		7 589	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	140 780	140 780	907 554
Autres infrastructures	5	685 277	685 277	1 370 783
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	366 652	454 950	376 095
	12	1 265 272	1 361 159	3 192 066

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	81			81
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 282 089		381 530	3 900 559
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	2 149 614		90 234	2 059 380
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	6 431 784		471 764	5 960 020
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 842 400		270 700	4 571 700
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 842 400		270 700	4 571 700
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 842 400		270 700	4 571 700
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 842 400		270 700	4 571 700
	19	11 274 184		742 464	10 531 720
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	11 274 184		742 464	10 531 720

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	10 391 500
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 201 201
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	81
Débiteurs	8	4 571 700
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	8 020 920
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	192 147
Endettement net à long terme	14	8 213 067
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	1 472 658
Communauté métropolitaine	16	89 824
Autres organismes	17	236 630
Endettement total net à long terme	18	10 012 179
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	10 012 179
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	10 580	10 580	12 274
Évaluation	2			
Autres	3	94 274	94 077	71 774
Sécurité publique				
Police	4	1 202 000	1 205 615	
Sécurité incendie	5	48 638	49 528	45 637
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	217 894	217 894	209 267
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	180 000	192 147	
Matières résiduelles	12	684 863	682 118	655 655
Cours d'eau	13	11 711	11 711	10 328
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	62 767	61 376	58 989
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	45 801	45 509	52 920
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	57 759	57 147	76 468
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	2 616 287	2 627 702	1 229 940
				1 193 312

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 265 272	3 124 573
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 265 272	3 124 573

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	8,62	34,00	15 638,00	938 502	216 124	1 154 626
Professionnels	2						
Cols blancs	3	7,72	34,00	13 655,00	443 745	103 299	547 044
Cols bleus	4	13,70	39,00	27 783,00	797 372	149 236	946 608
Policiers	5						
Pompiers	6	25,00	6,39	8 305,00	300 056	37 846	337 902
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	55,04		65 381,00	2 479 675	506 505	2 986 180
Élus	9	7,00			136 141	8 200	144 341
	10	62,04			2 615 816	514 705	3 130 521

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	41 687				41 687
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	16 383				16 383
Autres	6	411 860	172 997	28 000	256 974	869 831
	7	469 930	172 997	28 000	256 974	927 901

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	55 359	653
	4	55 359	653
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	52 953	57 665
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	52 953	57 665
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	56 175	38 221
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	56 175	38 221
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	85 306	67 092
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	94 732	83 037
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	180 038	150 129
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	2 530	2 431
Autres	36		
	37	2 530	2 431
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41		
Réseau d'électricité			
	42		
	43	347 055	249 099

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Claude Gauthier	1.1 Maire	28 714	14 357	15 563	6 167
Jo-Ann Quérel	1.2 Conseiller	9 911	4 956		
Tania Ann Blanchette	1.3 Conseiller	9 911	4 956		
Bruno Gattuso	1.4 Conseiller	12 541	6 195	522	261
Jacques Darche	1.5 Conseiller	9 911	4 956		
Luc Bélanger	1.6 Conseiller	9 911	4 956		
Lucie Marchand	1.7 Conseiller	9 911	4 956		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 500 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 78 826 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 205 806 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ 65 000 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

24-R-273 - Règlement concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer les dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux - 5 000\$ par unité de logement

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ? 84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 19-11-273
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-11-04

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 131
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 46
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-06

Nom du signataire : Roxanne Veilleux

Fonction du signataire : greffière

Date de transmission au Ministère : 2025-05-07

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-07 09:21

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	10 154 805	10 087 600	11 233 490	1 797 260	11 632 988
Investissement	2	442 462		493 664		493 664
	3	10 597 267	10 087 600	11 727 154	1 797 260	12 126 652
Charges	4	10 080 022	11 146 580	10 733 971	1 826 452	11 162 661
Excédent (déficit) lié aux activités	5	517 245	(1 058 980)	993 183	(29 192)	963 991
Moins : revenus d'investissement	6	(442 462)	()	(493 664)	()	(493 664)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	74 783	(1 058 980)	499 519	(29 192)	470 327
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 300 955	1 448 500	1 473 124	61 160	1 534 284
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(499 300)	(464 300)	(464 300)	(7 464)	(471 764)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(9 086)	(14 120)	(14 120)	(23 494)	(37 614)
Excédent (déficit) accumulé	12	462 653	88 900	179 039	24 249	203 288
Autres éléments de conciliation	13	686		12 466	4 009	16 475
	14	1 255 908	1 058 980	1 186 209	58 460	1 244 669
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 330 691		1 685 728	29 268	1 714 996

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	6 288 531	7 292 001	7 737 914
Débiteurs	2	6 437 274	6 180 183	6 195 232
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4	24 391	26 044	26 044
Autres	5			
	6	12 750 196	13 498 228	13 959 190
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	1	565 001	565 001
Créditeurs et charges à payer	9	843 588	930 668	1 114 524
Revenus reportés	10	2 201 936	2 378 943	2 386 405
Dette à long terme	11	11 057 575	10 345 040	10 485 260
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			98 033
Autres	13			99 790
	14	14 103 100	14 219 652	14 649 223
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(1 352 904)	(721 424)	(690 033)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	32 040 695	31 832 843	32 303 934
Autres	17	1 172 000	1 741 558	1 769 799
	18	33 212 695	33 574 401	34 073 733
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	3 896 809	5 030 756	5 145 509
Excédent de fonctionnement affecté	20	1 266 608	1 361 318	1 483 137
Réserves financières et fonds réservés	21	960 584	946 019	975 771
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	()	()	66 472
Financement des investissements en cours	23	(1 109 275)	(2 201 201)	(2 201 201)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	26 845 065	27 716 085	28 046 956
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	31 859 791	32 852 977	33 383 700

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Divers projets	1.1	1 361 318	1 266 608
	2	1 361 318	1 266 608
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	121 819	127 799
	4	1 483 137	1 394 407
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve pour le transport	5.1	440 850	440 850
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	405 088	419 653
Organismes contrôlés et partenariats	8	29 752	32 616
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	81	81
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	100 000	100 000
Autres			
▪	14.1		
	15	975 771	993 200
	16	2 458 908	2 387 607

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	8 020 920
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	10 012 179

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024 Total consolidé	2023 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	81	81
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	2 059 380	2 149 614
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	3 900 559	4 282 089
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 571 700	4 842 400
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	10 531 720	11 274 184

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	8 359 915	8 648 416	8 799 586	8 799 586
Compensations tenant lieu de taxes	13	88 219	89 450	80 470	80 470
Quotes-parts	14				188 940
Transferts	15	520 025	669 734	754 904	775 155
Services rendus	16	150 768	91 500	211 655	273 009
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	595 154	433 500	937 009	1 030 519
Autres	18	440 724	155 000	449 866	485 309
	19	10 154 805	10 087 600	11 233 490	11 632 988
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	442 462		172 997	172 997
Autres	23			320 667	320 667
	24	442 462		493 664	493 664
	25	10 597 267	10 087 600	11 727 154	12 126 652

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	2 239 937	2 035 878	45 416	2 081 294	2 081 294	2 075 640
Sécurité publique							
Police	2	1 232 000	1 235 669		1 235 669	1 600 974	1 522 080
Sécurité incendie	3	737 052	722 093	205 127	927 220	927 220	845 218
Autres	4	67 222	55 436		55 436	55 436	39 444
Transport							
Réseau routier	5	1 827 580	1 714 046	474 725	2 188 771	2 188 771	2 000 539
Transport collectif	6	217 894	217 894	1 186	219 080	219 080	210 453
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	882 000	850 121	595 291	1 445 412	1 493 044	1 399 399
Matières résiduelles	9	607 765	579 631	2 413	582 044	582 044	588 966
Autres	10	157 309	133 269		133 269	133 269	118 285
Santé et bien-être	11	62 767	61 376		61 376	61 376	58 989
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	258 336	192 431		192 431	192 431	168 472
Promotion et développement économique	13	37 866	37 574		37 574	37 574	46 414
Autres	14						
Loisirs et culture	15	1 020 367	1 078 374	148 966	1 227 340	1 227 340	1 166 731
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	349 985	347 055		347 055	362 808	261 886
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	9 698 080	9 260 847	1 473 124	10 733 971	11 162 661	10 502 516
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 448 500	1 473 124 (1 473 124)			
	21	11 146 580	10 733 971		10 733 971	11 162 661	10 502 516

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	442 462	493 664		493 664
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (3 124 573)(1 265 272)(95 887)(1 361 159)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (1 073 165)(627 038)()	627 038)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 043 400			
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	9 086	14 120	23 494	37 614
Excédent accumulé	6	668 602	292 601	72 393	364 994
	7	(1 476 650)	(1 585 589)		(1 585 589)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 034 188)	(1 091 925)		(1 091 925)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14